



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

CHU de Guyane : « Désormais, nous avons un cap, un horizon »



Mercredi, les équipes de direction des trois hôpitaux, les coordinateurs des filières de soins et plusieurs cadres ont participé à un séminaire sur le futur CHU, à Sinnamary. Ils ont fait le point sur les avancées des douze derniers mois et discuté des chantiers à mener ces six prochains mois.

Dans les trois hôpitaux de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni, l'organisation territoriale des filières – une des principales avancées portées par le projet médico-soignant du CHU de Guyane – prend déjà forme. Mercredi, les participants au séminaire CHU qui s'est déroulé à Sinnamary ont pu le constater. En néphrologie, le CHC et le Chog lancent, à trois semaines d'intervalle, la rhéophérèse, une technique d'épuration du plasma afin de diminuer la viscosité sanguine et d'améliorer la microcirculation, a annoncé le Dr Tanguy Gbaguidi, chef de service de néphrologie au CHC. « Sur ce projet, nous travaillons déjà de manière territoriale. »

Ce n'est pas le seul exemple qui a été cité ce jour-là. Le Pr Hatem Kallel, chef de pôle urgences – soins critiques au CHC, a rappelé qu'en 2017, seul l'hôpital de Cayenne comptait un service de soins critiques, avec une file active annuelle de 350 patients. Désormais, les trois hôpitaux accueillent environ deux fois et demi plus de patients. « Nous organisons des réunions une ou deux fois par semaine en visioconférence. Durant leur semestre, les internes de Cayenne ont le droit de passer deux semaines au CHC ou au Chog. » Un diplôme universitaire devrait voir le jour à la rentrée pour les infirmiers volontaires des trois hôpitaux, dont la Lettre pro aura l'occasion de vous reparler très prochainement.

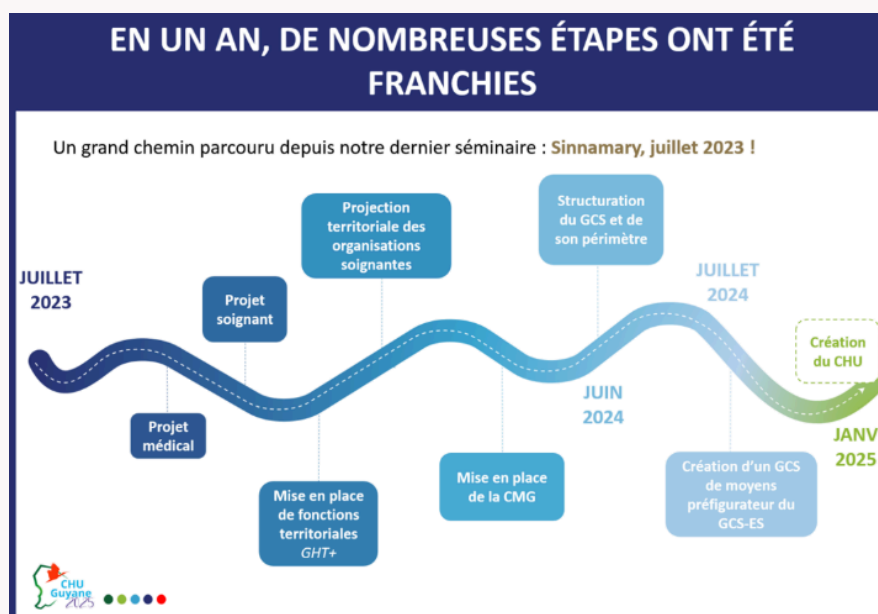
Les équipes territoriales se mettent en place

Dans d'autres spécialités, cette territorialisation qui débute se traduit par des projets de recherche communs, des protocoles communs, des échanges de praticiens ou de professionnels paramédicaux... En fin de journée mercredi, les participants au séminaire ont pu découvrir ce qui avait déjà vu le jour dans les quarante filières du futur CHU et transmettre leurs questions à leurs responsables.

Avant cela, Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS, et Christophe Bouriat, directeur général du CHC, ont rappelé le chemin parcouru depuis un an : « Désormais, nous avons un cap, un horizon. Les choses sont clarifiées. » ... « Le projet de CHU est désormais incontestable, avec un calendrier fixé et une ambition qui se concrétise dans des jalons consensuels ». La quasi-totalité des quarante filières de soins ont structuré leur feuille de route opérationnelle médico-soignante. C'est-à-dire qu'elles ont défini les projets qu'elles souhaitent développer sur le territoire et l'organisation qu'elles adopteront pour y parvenir. Environ la moitié d'entre elles sont désormais structurées en équipe médicale de territoire. Une dernière version du projet médico-soignant sera transmise à l'ARS à la fin du mois, pour avis. Sa mise en œuvre débutera au second semestre.

Des chantiers administratifs ces prochaines semaines

D'un point de vue organisationnel, la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire – établissement de santé (GCS-ES) est en cours de relecture par les présidents de commission médicale d'établissement. Elle sera soumise aux instances des trois établissements dans les prochaines semaines. Cette structure chapeautera les trois hôpitaux et conventionnera avec l'Université de Guyane pour créer le CHU. Ces sujets seront de nouveau discutés aujourd'hui lors d'un séminaire de direction avec les équipes des trois établissements. L'objectif est de réfléchir à la manière de travailler ensemble au niveau administratif, technique et logistique, en identifiant les coopérations et entraides possibles.



Des activités intégrées au GCS-ES dès le 1er janvier

A compter du 1er janvier, les autorisations d'activités et d'équipements matériels lourds seront réparties entre le GCS-ES et les trois hôpitaux de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni. Un travail a été réalisé avec les trois présidents de commission médicale des trois établissements pour affiner les critères et modalités de transfert et une concertation a été menée avec la communauté médicale. En médecine et en chirurgie, l'objectif était de transférer un maximum d'activité des filières universitarisées et/ou les plus matures afin de s'assurer que le CHU réponde aux besoins de la population avec une haute technicité.

Le GCS-ES aura ses propres autorisations de médecine et de chirurgie. . A ce stade, les autres activités qui pourraient lui être transférées au 1er janvier 2025 sont :

- La pharmacie à usage intérieur ;
- La radiologie diagnostique et interventionnelle ;
- L'anatomo-cytopathologie ;
- La biologie ;
- La médecine d'urgence ;
- Les soins critiques ;

- Le traitement du cancer – chirurgie mammaire ;
- Le traitement du cancer – chirurgie gynécologique ;
- Le traitement du cancer – chirurgie urologique ;
- La gynécologie-obstétrique ;
- Le prélèvement des tissus et organes ;
- La cardiologie interventionnelle.

S'agissant de la médecine et de la chirurgie, seront transférées dès le 1er janvier 2025, les autorisations suivantes :

- L'urologie ;
- La chirurgie gynécologique ;
- Le traitement du cancer – chirurgie mammaire ;
- Le traitement du cancer – chirurgie gynécologique ;
- Le traitement du cancer – chirurgie urologique ;
- La cardiologie ;
- La dermatologie ;
- L'endocrinologie – diabétologie – nutrition ;
- La santé publique ;
- L'infectiologie
- La neurologie ;
- La pédiatrie.

Pour les personnels, cette organisation n'entraînera pas de changement hiérarchique, leur employeur restant leur établissement d'origine.



Six chantiers pour le second semestre : de l'initiative GHT+ au plan de transformation des établissements

Pour arriver à la création du CHU au 1er janvier, un travail important reste à mener sur six chantiers au cours des six prochains mois :

Fonctionnement médico-soignant cible du CHU : la version finale du projet médico-soignant sera transmise à l'ARS à la fin du mois. La déclinaison opérationnelle débutera au second semestre. De nouvelles filières de soins feront l'objet de discussion entre les professionnels pour renforcer l'offre de soins.

Fonctionnement administratif cible du CHU : actuellement, chacun des trois hôpitaux a sa propre équipe administrative. Le futur CHU comptera une équipe administrative avec du personnel au sein du siège du CHU travaillant étroitement avec les personnels en poste au sein de chaque établissement. Les équipes administratives ne se dupliqueront pas. Des équipes de sites, coordonnées par un directeur, seront mobilisées pour améliorer la qualité des soins, des parcours, les relations avec la ville. Au cours des six prochains mois, l'objectif sera de finaliser la gouvernance, la structuration des équipes, les organigrammes et le fonctionnement territorial de l'ensemble des fonctions. Le projet d'établissement doit également être défini.

Structuration juridique du CHU : il reste à valider définitivement la convention constitutive du CHU, à la soumettre aux instances, à finaliser la gestion des ressources humaines et les mises à disposition de personnels.

Adaptation des outils et processus : il s'agira de s'assurer de la fluidité des outils et processus entre le GCS-ES et les trois hôpitaux. L'exemple cité mercredi était celui des activités transférées vers l'établissements support : les recettes seront perçues par le siège du CHU alors que les charges resteront au niveau des trois hôpitaux. Les recettes devront donc être réinjectées aux établissements afin de ne pas créer de tension budgétaire.

Travail sur un collectif CHU : une consultation interne de l'ensemble des acteurs du futur CHU a été lancée hier (lire ci-dessous). L'objectif est d'identifier des leviers d'embellissement et d'amélioration des conditions de travail qui puissent être mis en œuvre d'ici à la fin de l'année.

Le développement de l'activité : La situation financière des trois établissements reste tendue. Ils cumulaient un déficit de 61 millions d'euros. Grâce aux aides de trésorerie de l'ARS pour 36 millions d'euros, ce déficit a été ramené à 25 millions d'euros : 22 millions au CHC, 3 millions au CHK et un excédent de 700 000 euros au Chog. « Il faut assainir cette situation pour que le CHU ne soit pas limité dans ses activités, a souligné Christophe Bouriat mercredi. Tout projet devra s'appuyer sur une étude médico-économique. Si les recettes couvrent les charges, nous irons ! Si elles ne les couvrent pas, nous demanderons à l'ARS si elle estime qu'il y a un besoin de santé publique auquel il faut répondre. » L'amélioration de la situation financière des établissements sera accompagnée par l'ARS ; elle permettra de mieux financer les investissements et le développement des activités du CHU.



Un appel à projets pour les 4 000 agents des trois hôpitaux publics



L'ARS et le groupement hospitalier de territoire lancent l'appel à projets « Mon hôpital devient un CHU. » Il s'adresse aux quatre milles agents des hôpitaux publics. Dans une note diffusée hier, ils soulignent que « derrière ce compte à rebours, il y a l'engagement de toutes et tous au service du développement de l'offre de soins pour les Guyanais et les Guyanaises. Ce projet complexe se traduira par des changements immédiats, tels que la reconnaissance de filières universitaires, l'installation de nouvelles prises en charge. D'autres changements seront plus progressifs.

« Pour faciliter la mue des trois hôpitaux en CHU, nous vous proposons d'identifier des projets d'amélioration de l'environnement et des conditions de travail qui pourront faire l'objet d'une mise en œuvre rapide grâce à une enveloppe déléguée par l'Agence régionale de santé de Guyane. Ces projets seront de deux natures contribuant conjointement à l'amélioration de notre environnement professionnel :

- « Des projets d'embellissement ou de désengorgement des lieux dédiés aux équipes et aux patients ou aux stagiaires/internes ;
- Des projets que vous pourriez construire dans le cadre d'une équipe ;
- Des projets pour votre bien-être et votre sécurité ;
- Des projets pour vous inspirer, ressourcer auprès de vos confrères d'autres CHU ;
- Des projets facilitant la synergie des équipes autour du projet médico-soignant ou le projet de gouvernance du CHU ;
- Des projets qui vous donnent envie de persévérer dans votre exercice et vous projet dans un CHU.

« Ces projets devront réunir quelques caractéristiques concrètes : ne pas dépasser un budget de 50 000 euros et être susceptibles d'être concrétisés dans un délai inférieur à six mois.

« Un comité de sélection des projets comprenant des représentants de l'ARS et des trois établissements (incluant des représentants de toutes les filières professionnelles des trois hôpitaux) se réunira d'ici à la fin du mois de juillet.

« Les projets pertinents qui ne pourraient pas être retenus pourront alimenter une banque des projets pour une future édition de l'opération « Mon hôpital devient un CHU » ou pourront être orientés vers un appel à projets plus approprié. »

Les projets doivent être adressés à monchu2025@ch-cayenne.fr.

Dengue

■ La circulation du virus continue de fluctuer



« La circulation du virus de la dengue en Guyane fluctue d'une semaine à l'autre mais la tendance est globalement à la diminution depuis début mars, constate Santé publique France, dans un [point épidémiologique](#) diffusé hier. La semaine dernière, le nombre hebdomadaire de cas cliniquement évocateurs a légèrement augmenté comparé à la semaine précédente. La vigilance reste de mise avec la reprise de la saison des pluies depuis la mi-avril. Une augmentation est observée dans les secteurs de l'île-de-Cayenne et du Littoral Ouest tandis qu'une diminution est observée sur le secteur des Savanes (données non consolidées pour ce secteur). Pour les autres secteurs, la situation était stable et à un niveau bas. Le sérotype DENV-2 a été majoritairement identifié la semaine dernière (95% de DENV-2 et 5% de DENV-3 parmi les prélèvements sérotypés). »

■ Webinaire sur la prise en charge de la dengue

Le Coreb organise un webinaire sur la prise en charge des patients infecté par le virus de la dengue, le 26 juin, de 9h30 à 11h15 (heures de Guyane).

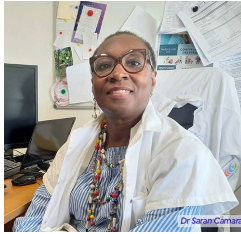
Programme :

- 14h30 : Particularités des épidémies d'arboviroses en France : A Tarantola – SpF – 15 min de présentation/5 min de questions
- 14h50 : Expérience Niçoise (+ présentation de la fiche Spilf-Emergence) : M Carles – SMIT CHU Nice – 15 min de présentation/5 min de questions
- 15h10 : Prise en charge d'un patient infecté par le virus de la dengue: André Cabié – SMIT CHU Martinique – 20 min de présentation/ 10 min de questions
- 15h40 : Outils et stratégies diagnostiques des arboviroses en France : X de Lamballerie –CNR arbovirus, Marseille-15 min de présentation/5 min de questions

Pour se connecter : [via Teams](#)

EN BREF

◆ Agression à l'hôpital privé Saint-Adrien



Un homme a été arrêté, mardi, sur le parking de l'hôpital Saint-Adrien. Dans son véhicule, les policiers ont découvert une arme, chargée selon les témoignages. « Je sortais de mon bureau à la clinique, relate le Dr Saran Camara, gériatre de l'établissement. Un monsieur était dans le hall et semblait un peu perdu. Je lui demande s'il cherche quelque chose. Il estime que je l'ai mal regardé et commence à m'insulter. » Le Dr Camara décrit des propos à caractère raciste.

Les échanges se poursuivent. « Il monte à l'étage parce qu'il a des flacons à remettre. J'appelle la police, le prend en photo parce que je n'ai pas son identité. » Le Dr Camara appelle également le Dr Jawad Bensalah, référent sécurité à l'URPS médecin, qui lui conseille de trouver un moyen de l'identifier. La scène se poursuit sur le parking de l'établissement, lorsqu'arrivent des policiers. L'homme, toujours agressif est menotté. C'est à ce moment que les forces de l'ordre découvrent, dans sa voiture, une arme chargée.

« J'avais déjà eu des insultes racistes en Métropole, mais jamais ici, souligne le Dr Camara. On peut avoir des divergences, c'est tout. Il faut rappeler que les insultes à caractère raciste sont un délit. » La gériatre salue également les conseils du Dr Bensalah. « On peut l'appeler tout de suite. Il m'a dit quoi faire. Ce n'est jamais agréable. On essaie de faire notre travail de notre mieux alors quand on subit ça en plus. »

◆ Deux réunions de sensibilisation à la recherche clinique paramédicale



L'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) organise deux réunions de sensibilisation à la recherche clinique paramédicale. Elles se déroulent le 14 juin de 9 heures à 13 heures au CGOSH, à Cayenne, puis le 17 juin de 9 heures à 13 heures au Chog, à Saint-Laurent du Maroni.

L'objectif est de sensibiliser les professionnels paramédicaux à l'importance de la recherche clinique dans l'amélioration des pratiques de soins au quotidien pour les professionnels prenant en charge des patients, de mettre en évidence l'importance de la recherche en soin pour améliorer le parcours de soins des patients, la qualité de leur prise

en charge et leur suivi, d'identifier les enjeux éthiques et réglementaires liés à la recherche clinique dans le domaine paramédical.

Inscription auprès du service formation de son établissement avant lundi.

◆ Plusieurs rendez-vous pour la Journée mondiale de la drépanocytose



La Journée mondiale de la drépanocytose se déroule le 19 juin. Plusieurs rendez-vous sont proposés au grand public :

- **Mercredi 19 juin** : journée portes ouvertes au centre intégré drépanocytose du CHC, de 9 heures à 16 heures : visite guidée du service, diffusion de films sur les échanges transfusionnels, les échanges plasmatiques, les saignées, le descriptif de la maladie, stands d'information des associations et des prestataires de santé, atelier d'éducation thérapeutique.
- **Vendredi 21 juin** : Ansanm ansanm contre la drépanocytose, organisé par l'association DrépaGuyane, à 19 heures à l'Accordeur, à Cayenne : intervention du Pr Narcisse Elenga, lecture théâtralisée d' Ils me

croyaient fragile, de Jeanne Azor, témoignages.

◆ Appel à manifestation d'intérêt Promotion en santé sexuelle et reproductive basés sur l'éducation par les pairs

L'ARS Guyane lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le déploiement de projets de promotion en santé sexuelle et reproductive basés sur l'éducation par les pairs. Le cahier des charges peut être consulté sur le [site internet de l'agence](#). Seront privilégiés les projets en lien



avec les populations des territoires identifiés dans le cadre de la politique de la ville et plus généralement les populations vulnérables et éloignées du système de santé. Les projets reposant sur l'éducation par les pairs peuvent prendre différentes formes selon la définition que l'on donne aux termes pair et éducation, le rôle attribué aux intervenants-pairs, le contexte ou encore les méthodes d'intervention. Si les pratiques peuvent varier, le point commun reste l'implication et la mobilisation des membres d'un groupe pour opérer des changements puisque l'approche s'appuie sur la participation et l'engagement du public concerné et ce, dès les premières étapes de l'élaboration du projet.

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert jusqu'au 2 août. Les candidatures sont à déposer sur [Ma Démarche Santé](#). La liste des lauréats sera communiquée au plus tard le 15 septembre. Une convention de financement sera établie pour trois ans entre les lauréats et l'ARS.

◆ Retrouvez notre rubrique Infectio-Craig mardi

Le deuxième mardi du mois, les Dr Philippe Aboud, Alessia Melzani, Richard Naldjinan Kodbaye et Gaëlle Walter, du Centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (Craig) vous proposent une rubrique sur l'infectiologie et l'antibiothérapie, dans la Lettre pro. Le prochain article est à retrouver mardi et traitera de la rougeole.

Vous pouvez retrouver les précédents articles via les liens suivants :

- [Le bon usage des antibiotiques, qu'est-ce que c'est ?](#)
- [Le bon usage des fluoroquinolones ;](#)
- [Conseil de prescription des antibiotiques de premier recours ;](#)
- [IST : urétrite de l'homme ;](#)
- [Risques d'endocardite lors de la prise en charge dentaire.](#)

◆ AgiT : l'appel à soumission prolongé jusqu'au 18 juin



Les deuxièmes Assises guyanaises d'infectiologie et de médecine tropicale se déroulent du 15 au 18 juin. Les objectifs de ces journées sont d'approfondir les connaissances et d'améliorer les compétences des professionnels locaux en infectiologie et en médecine tropicale, faire connaître et valoriser les avancées locales de la recherche sur de multiples sujets d'infectiologie et médecine tropicale rencontrés en Guyane et permettre d'échanger avec des représentants de ces spécialités venus d'autres territoires. Les personnes souhaitant présenter leurs travaux sont invitées à [soumettre un résumé d'ici au 18 juin, en ligne](#). Plusieurs travaux peuvent être soumis par une même personne. Les interventions consisteront en dix à quinze minutes de présentation suivies d'un échange avec le public.

◆ Le GHT organise son séminaire achats fournisseurs



Le Centre Hospitalier de Cayenne, établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) de Guyane, organise son séminaire achats – fournisseurs. Cette rencontre aura lieu les 13 (9 heures – 16h45) et 14 juin (9h30 – 12h40) à la CCIG, à Cayenne. Le CHC présentera les projets d'achats des établissements du GHT et des hôpitaux de proximité (Grand-Santi, Maripasoula et Saint-Georges) sur la période 2024-2026 pour chaque filière d'achat.

Ce rendez-vous a pour objectif de permettre au GHT de rencontrer ceux qui seront peut-être les partenaires de nos projets futurs. Ce moment qui se veut convivial sera l'occasion d'échanger autour des enjeux et des ambitions pour l'achat public en santé en Guyane dans le contexte de la création du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Guyane.

Le Programme

Jeudi 13 juin

- 9 heures : discours d'ouverture de Christophe Bouriat, directeur général du CHC et de Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS ;
- 9h30 : présentation de la direction territoriale des achats ;
- 10h30 : calendrier des marchés et projets d'achat du futur CHU pour la période 2024-2026 ;
- 13h30 : table ronde : ouvrir l'accès à la commande publique pour tous ;
- 14h30 : table ronde : le marché public support d'un partenariat au bénéfice des patients ;
- 15h30 : retours d'expérience ;
- 16h30 : mot de clôture du directeur territorial des achats.

Vendredi 14 juin

- 9h30 : présentation du processus d'achat de la direction territoriale des achats ;
- 10h30 : l'achat public : des métiers passionnants au service des patients ;
- 11h30 : au-delà du marché public, un maillon essentiel de la chaîne logistique ;
- 12h30 : mot de clôture du directeur territorial des achats.

♦ Lait et fruits à l'école : un séminaire le 20 juin



Le **programme Lait et fruits à l'école** de l'Union européenne consiste en l'octroi d'une aide pour la distribution de fruits et légumes, de lait et de certains produits laitiers aux élèves de la maternelle à la terminale, dans les établissements scolaires. Les autorités responsables de la restauration scolaire (collectivités locales, collèges, lycées) et autres structures supportant le coût de la restauration collective, organisent les distributions et effectuent la demande d'aide auprès de FranceAgriMer.

Dans le cadre de ce programme, un séminaire est organisé le 20 juin à Cayenne. Il se déroulera de 9 heures à midi à la CAS EDF. Ce séminaire s'adresse aux structures bénéficiaires (établissements, responsables d'achats alimentaires) et structures relais (interprofessions, structures publiques de l'État, représentants publics). Il permettra de faire le point sur les filières fruits, légumes et produits laitiers en Guyane et de présenter de manière concrète le programme LFE (mise en situation, atelier, etc.).

♦ Appel à projets Coopération hospitalière internationale



La coopération hospitalière internationale permet aux établissements et aux professionnels associés la valorisation de leur savoir-faire, une dynamique créatrice de collectif et de pluridisciplinarité, un engagement de solidarité et de cohésion sociale et l'opportunité de questionner pratiques professionnelles et enjeux de santé mondiale. Le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités lance son **appel à projets 2024**. Les candidatures sont à renseigner sur la plateforme Démarches simplifiées jusqu'au 14 juillet. En Guyane, le Centre Hospitalier de Cayenne a été lauréat de cet appel à projets en 2021 pour développer une coopération franco-indonésienne dans le cadre de la recherche, de l'enseignement, de l'aide internationale et la promotion de la médecine d'urgence française à l'international. Le Chog a été lauréat en 2022 pour sa coopération avec l'hôpital académique de Paramaribo (AZP).

E-Santé

■ Une centaine de participants à la journée Pépites-Parcours



Hier, le GCS Guyais et l'ARS ont organisé une journée autour de l'outil de coordination Pépites-Parcours. Une centaine de professionnels y ont pris part, que ce soit sur place à Cayenne ou à distance. La Maia – réseau de gérontologie et le réseau Périnat Guyane ont détaillé leur utilisation de cet outil (**[lire la Lettre pro du 12 avril](#)**) tandis que le réseau Diam a présenté son utilisation de la messagerie Globule (**[lire la Lettre pro du 14 mai](#)**). D'autres exemples d'usages ont été présentés par des professionnels de la région Bourgogne – Franche Comté. Plusieurs futures utilisations ont été envisagées pour des parcours de prise en charge de l'obésité, les parcours des patients des communes isolées, le sevrage tabagique et plus généralement les maladies chroniques ayant un besoin de coordination entre les professionnels de ville et de l'hôpital.

Ils bougent



■ **Le Dr Olivier Bekaert**, neurochirurgien, vient de rejoindre le Centre Hospitalier de Cayenne. Interne puis chef de clinique à l'AP-HP, il a effectué sa carrière en établissement participant au service public hospitalier et dans le secteur privé.

L'arrivée de se second neurochirurgien au CHC permettra à l'établissement de déposer un dossier de demande d'autorisation d'activité dans cette discipline essentielle au futur CHU, dans un cadre territorial.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ La nouvelle convention médicale signée ; la consultation chez le médecin à 35,60 euros



La nouvelle convention médicale a été signée mardi entre l'Assurance maladie et plusieurs syndicats de médecins généralistes (MG France, CSMF et FMF) et de spécialistes (Avenir Spé, CSMF et SML). La consultation chez le généraliste passera à 30 euros dans l'Hexagone et 36 euros en Guyane en décembre, soit six mois après la publication de la convention ; l'avis ponctuel de consultant (APC) à 72 euros en Guyane, selon les nouveaux tarifs affichés par l'Assurance maladie.

Ce futur tarif de la consultation chez le médecin généraliste pourrait être plus vraisemblablement de 35,60 euros soit le tarif d'une consultation dans l'Hexagone (28 euros) plus 20 % (5,60) plus les 2 euros de participation forfaitaire. D'autres consultations sont valorisées, avec généralement un tarif en Guyane 20 % supérieur à celui dans l'Hexagone. L'Assurance maladie a également mis en ligne une version synthétique du document.

« Dans le but de renforcer le rôle-clé du médecin traitant dans le parcours de soins des patients, un nouveau forfait médecin traitant (FMT) est créé et sera mis en place en 2026, poursuit l'Assurance maladie qui récapitule les mesures sur son site internet. Le médecin bénéficiera d'une rémunération annuelle pour chacun de ses patients, individualisée selon la complexité du suivi de celui-ci. Le FMT sera ainsi calibré par patient selon son âge, son état de santé, sa situation sociale, et son parcours de prévention :

- Son montant socle ira jusqu'à 100 euros pour un patient de plus de 80 ans en ALD ;
- Pour tout bénéficiaire de la Complémentaire santé solidaire, le montant par patient sera augmenté de 10 euros ;
- Le respect effectif du parcours de prévention préconisé par la Haute Autorité de santé (vaccination, dépistage, examens de suivi des patients atteints de pathologies chroniques) aboutira à une majoration de 5 euros par indicateur validé par patient (que l'acte ait été réalisé par le médecin ou non).

Pour une patientèle de taille moyenne, ce FMT représentera 21 500 euros en moyenne par an pour un médecin traitant (hors majoration prévention). »

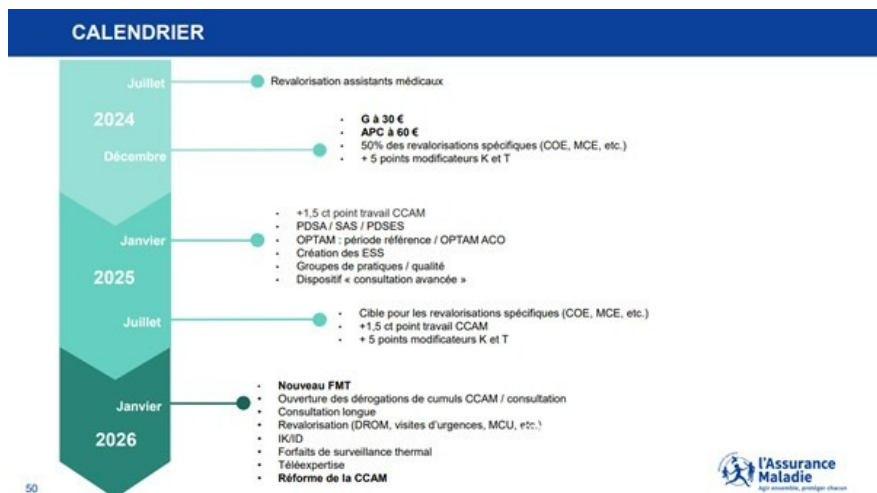
« Les partenaires conventionnels s'engagent conjointement autour de 10 objectifs collectifs pour améliorer l'accès aux soins et ont acté la création d'un observatoire national de l'accès aux soins :

- Stabiliser la part de patients ALD sans médecin traitant au seuil frictionnel de 2 % dès 2025.
- Augmenter le nombre de primo-installés en médecine générale de 5 % par an.
- Augmenter la patientèle médecin traitant moyenne du MG de 2 % par an.
- Augmenter la file active moyenne des médecins libéraux de 2 % par an.
- Raccourcir le délai moyen d'accès aux spécialistes – l'objectif chiffré sera fixé avant fin 2024 à l'issue d'un travail conjoint mené par l'Assurance Maladie et l'État et présenté aux partenaires conventionnels.
- Augmenter le nombre de contrats assistants médicaux pour atteindre 10 000 contrats en 2025 et + 10 % par an à compter de 2026.
- 100 % du territoire couvert par la PDSA et le SAS.
- Augmenter le nombre de médecins qui s'affilient à l'Optam de 5 % par an.
- Augmenter l'installation des médecins dans les zones sous-dotées de 7 % par an.
- Faire baisser de 2 % par an le non-recours aux soins des personnes en situation de handicap.

« Dans un contexte de forte dynamique des dépenses de santé, l'Assurance Maladie est engagée à la juste allocation des ressources qui lui sont confiées et au bon usage du système de santé. Dans ce cadre, elle a proposé un engagement collectif et partagé des médecins libéraux et de l'Assurance maladie autour de 15 programmes d'actions chiffrés sur la pertinence et la qualité des soins. Ceux-ci s'appuient sur des recommandations scientifiques reconnues : la pertinence des soins et la qualité de la prise en charge des patients sont au cœur de cette approche. Les thèmes prioritaires identifiés pour ces programmes sont notamment :

- Le juste recours aux arrêts de travail ;

- Le bon usage des produits de santé, et notamment la lutte contre l'antibiorésistance, la réduction de la polymédication, la pénétration des biosimilaires, la sécurisation de la prescription d'analgésiques et d'opioïdes, la lutte contre le gaspillage des dispositifs médicaux ;
- La sobriété des pratiques : réduction des actes d'imagerie ou de biologie inutiles ;
- L'amélioration des parcours des patients atteints de pathologies chroniques.



Offres d'emploi



■ L'Agence régionale de santé recrute un **technicien sanitaire** (titulaire ou contractuel, temps plein). [Consulter la fiche de poste et candidater jusqu'au 7 juillet.](#)

■ L'Agence régionale de santé recrute un **chargé de mission en santé publique Maison des femmes** (titulaire ou contractuel, CDD de six mois). [Consulter l'offre et candidater jusqu'au 16 juin.](#)

■ La Collectivité territoriale (CTG) recrute une **sage-femme** pour son centre de planification et d'éducation familiale (titulaire ou contractuelle). [Consulter l'offre et candidater jusqu'au 17 septembre.](#)

Agenda

Aujourd'hui

► **Journée portes ouvertes** de Médecins du Monde.

Samedi 8 juin

► **Fo Zot Savé. CHANGEMENT DE PROGRAMME.** Le Dr Gilbert Zakine, chirurgien plasticien, répondre aux questions de Fabien Sublet sur la chirurgie après perte de poids massive, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

► **Intervention de l'Ophtabus**, de 8h30 à 16 heures sur la place des Fêtes d'Apatou. Dépistage gratuit et sans rendez-vous des maladies de la vision. Pas d'ordonnance de lunettes.

Mercredi 12 juin

► **Débat public** sur la place de la médecine traditionnelle dans le parcours de soins et dans la démarche thérapeutique, organisé par la CRSA, à 17h30 à l'amphithéâtre A de l'université, à Cayenne.

Jeudi 13 juin

► **Séminaire** achats-fournisseurs du CHC. Contact : leila.king@ch-cayenne.fr.

Vendredi 14 juin

► **Séminaire** sur la stratégie régionale de lutte contre les addictions, de 8h30 à 17 heures, à Cayenne (repas pris en charge par l'ARS). COMPLET.

Samedi 15 juin

► **Village prévention santé** autour du cancer, au bourg d'Iracoubo, de 8 heures à 16 heures. Petit-déjeuner, conférence de l'association Awono La'a Yana, rencontre avec des professionnels de santé, animations.

Mardi 18 juin

► **Soirée d'information sur l'amyotrophie spinale 5q**, animée par le Pr Narcisse Elenga, chef de service de pédiatrie au CHC, et le Dr Benjamin Faivre, pédiatre responsable de l'hôpital de jour de pédiatrie au CHC, avec la CPTS et la société Biogen, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire ICI](#).

Mercredi 19 juin

► **Journée portes ouvertes** au centre intégré drépanocytose du CHC, de 9 heures à 16 heures : visite guidée du service, diffusion de films sur les échanges transfusionnels, les échanges plasmatiques, les saignées, le descriptif de la maladie, stands d'information des associations et des prestataires de santé, atelier d'éducation thérapeutique.

Jeudi 20 juin

► **Séminaire Lait et fruits à l'école**, de 9 heures à 12 heures, à la CAS EDF, à Cayenne, à destination des structures bénéficiaires (établissements, responsables d'achats alimentaires) et structures relais (interprofessions, structures publiques de l'État, représentants publics).

Vendredi 21 juin

► **Ansanm ansanm contre la drépanocytose**, organisé par l'association DrépaGuyane, à 19 heures à l'Accordeur, à Cayenne : intervention du Pr Narcisse Elenga, lecture théâtralisée de Ils me croyaient fragile, de Jeanne Azor, témoignages.

► **Expresso Cadres avec l'ANFH**, de 9 heures à 11 heures à l'ANFH, à destination des encadrants réalisant des entretiens professionnels. Inscription auprès du service formation de son établissement.

► **Séminaire achats-fournisseurs du CHC**. Contact : leila.king@ch-cayenne.fr.

Mardi 25 juin

► **Webinaire** avec le Collectif de lutte contre la dénutrition, organisé par l'ARS, à 8 heures [via Teams](#).

*Inscriptions auprès de **Dorothee Alexandre Bihan** à dorothee.alexandre@ars.sante.fr.*

Mercredi 26 juin

► **Webinaire** du Coreb sur la prise en charge de la dengue, de 9h30 à 11h15. [Se connecter](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



 **Semaine de la santé sexuelle**

S'informer sur les **infections sexuellement transmissibles** et leur dépistage, choisir sa **contraception**, connaître **son corps et sa sexualité...**

Retrouvez toutes les réponses à vos questions sur :

questionsexualite.fr



[Consultez tous les numéros de La lettre Pro](#)

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)